

Ville de Mouscron

Les mesures liées au Coronavirus

La Ville de Mouscron vous informe des différentes mesures mises en place en lien avec le Coronavirus.

• Numéros d'appel

L'administration communale fonctionne à services réduits, mais une continuité est assurée pour gérer les situations les plus urgentes. Plusieurs numéros de téléphone sont ainsi ouverts :

- Le **056/860.200** pour l'accueil général
- Le **056/860.326** pour toutes les questions spécifiques au Coronavirus
- Le **056/860.323** pour joindre le service des Affaires Sociales en ce qui concerne, le bénévolat, la fabrication de masques ou l'aide aux seniors. Par ailleurs, 8000 courriers ont été adressés aux seniors pour leur renseigner ce numéro d'appel et les services à leur disposition.
- Le **056/860.353** pour toutes les demandes concernant le service Population

• Allègement de la pression fiscale

Lors de sa séance du 23 mars 2020, le Collège communal a décidé de reporter les taxes et d'alléger la pression fiscale pour les particuliers et les entreprises :

- La date limite de paiement de la taxe immondices et eaux usées pour les particuliers est reportée au 30 septembre 2020.

Les citoyens qui éprouvent des difficultés sont invités à solliciter sans attendre un plan de paiement auprès du service des Finances. Ce plan de paiement peut être sollicité via le site internet de la ville www.mouscron.be, par mail à l'adresse recette.communale@mouscron.be ou par téléphone au 056/860.338.

- L'enrôlement de la taxe immondices et eaux usées pour les commerçants non résidents et les établissements communautaires est reportée. Les invitations à payer ne leur parviendront qu'en novembre 2020.
- La taxe de séjour qui concerne les hôtels, les chambres d'hôtes, etc... est annulée en 2020.
- La taxe sur les loges foraines est annulée en 2020.
- La taxe sur les surfaces commerciales supérieures à 400m² est annulée en 2020.

- La taxe sur les enseignes et les panneaux publicitaires est diminuée de moitié en 2020.
- La taxe sur les débits de boissons est diminuée de moitié en 2020.
- La taxe sur l'exploitation des taxis est diminuée de moitié en 2020.
- La redevance d'occupation du domaine public à des fins commerciales, notamment les terrasses, les chevalets, les pots de fleurs, etc ... est diminuée de moitié en 2020.
- La taxe sur les ouvertures de nuit ne sera pas enrôlée au 2ème trimestre de l'année 2020.
- La durée de validité des abonnements pour les ambulants sur les marchés sera prolongée d'une durée égale à l'interdiction de participer à ces marchés.

● Initiatives

- Fabrication de masques : La Ville de Mouscron a sollicité l'aide de bénévoles pour fabriquer des masques à destination des professionnels de la santé. Au total, plus de 80 volontaires se sont manifestés ; plus de 50 kits ont été distribués ; plus de 1600 masques seront donc fabriqués.
- Collecte de dessins : En vue de mettre un peu de baume au cœur des résidents de homes et des hébergés de nos institutions, la Ville de Mouscron propose aux enfants de la commune de réaliser un dessin ou d'écrire un message sur le thème du printemps. Ces dessins et messages du cœur peuvent être déposés dans la boîte aux lettres du centre administratif mouscronnois. Ils seront ensuite envoyés par le service seniors dans les maisons de retraite et les institutions de l'entité. Au choix des enfants, ces dessins et messages peuvent aussi être destinés au personnel médical en vue de l'encourager.
- Appel aux dons : Plus de 200 entreprises ont été contactées en vue de solliciter des dons de masques, de gel ou de désinfectant de surface. Ainsi, plus de 1000 masques FFP1 ont été récoltés et redistribués au personnel soignant infirmier, des masques chirurgicaux ont pu être répartis entre kinés, des masques FFP2 ont été distribués en maison de repos et à l'hôpital. Grâce à ces dons, la Ville a également pu équiper les écoles et crèches de désinfectant de surface. La Ville de Mouscron adresse un courrier aux crèches et écoles les invitant à faire valoir leurs demandes spécifiques. Ces démarches seront prochainement entreprises vers toutes les institutions de l'entité.